

PMAF



été 95 N° 2

bulletin

PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME



La RATP refuse
une affiche de
la PMAF (P2)

Les bovins
privés d'herbe
(P10)

DOSSIER :

Transport des animaux : la
PMAF dénonce les faits, le
gouvernement nie !

La RATP refuse une affiche de la PMAF

La PMAF s'est vue refuser catégoriquement par la RATP la diffusion sur le RER et le métro parisien, aux conditions commerciales habituelles, d'une affiche interpellant le Ministre de l'Agriculture sur la cruauté des transports d'animaux sur de longues distances.

La raison invoquée : l'affichage ne correspondrait pas aux critères " commercial, humanitaire et culturel ", qui sont propres à l'entreprise.

La PMAF déplore que lui soit refusée l'accès à un réseau d'affichage pourtant très largement utilisé par les oeuvres caritatives.

Elle s'étonne également que la RATP accepte de diffuser régulièrement des affiches qui font la promotion des corridas. Ces jeux sanguinolents auraient-ils, eux, la chance de correspondre aux critères " commercial, humanitaire et culturel " de cette grande entreprise nationale ?

Nous avons diffusé un communiqué à la presse pour dénoncer l'attitude de la RATP. Les journaux " France Soir " et " Ça m'intéresse " ont reproduit gracieusement notre affiche. De même, avec la somme qui était destinée à notre campagne d'affichage et qui nous avait été versée par l'association BOURDON, que nous remercions chaleureusement, nous avons acheté un quart de page dans le quotidien " Le Monde ".



Des millions d'animaux français sont

transportés à travers l'Europe chaque année...

Camions surchargés, suffocation, faim, soif,

fatigue, blessures, chutes, pattes cassées, agonies ...

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

s'il vous plaît, stop aux transports d'animaux

vivants sur de longues distances ...

Pour agir, demandez aujourd'hui notre documentation
Protection Mondiale des Animaux de Ferme
BP 28 72210 La Saze-sur-Sarthe - 15 16 43 88 15 24



Agissons : Vous pouvez écrire à la RATP pour lui demander de ne plus afficher dans les couloirs du métro, des affiches qui annoncent l'organisation de corridas. Écrivez également votre indignation face à son refus d'accepter une affiche de la PMAF. **RATP - 53 ter, quai des Grands-Augustins - 75271 PARIS Cedex**

REVUE DE PRESSE

Oies gavées :

Attention fragile.



Nous avons relevé ce passage dans le livre " L'aviculture française " édité chez R.ROSSET. Cet extrait provient d'un chapitre consacré au foie gras : " Le transport des palmipèdes gras de la ferme d'engraissement à un centre d'abattage est considéré comme impossible dans la mesure où il est communément admis, en France pour le moins, que les animaux ne supporteraient pas le transport ". Et pour cause, au terme de leur période de gavage, les volailles sont des animaux difformes qui peuvent à peine se mouvoir et qui souffrent d'une cirrhose.

Agissons : Refusez le foie gras, écrivez aux journaux qui font de la publicité pour ce mets cruel et demandez aux restaurateurs et aux commerçants de votre ville de ne pas commercialiser ce mets barbare.

Moins de viande dans les assiettes

C'est la " revue de la concurrence et de la consommation " qui nous l'apprend. Entre 1980 et 1990, la consommation de viande a stagné. Par contre, entre 1990 et 1992, elle a diminué de 4%. C'est une excellente nouvelle. Espérons que les choses vont continuer à évoluer dans ce sens. Pourquoi n'essayeriez-vous pas, vous aussi, de diminuer votre consommation de viande ? Donnez votre préférence à la viande d'animaux élevés en liberté. Et mieux encore, courez chez votre libraire acheter un livre de recettes végétariennes. Vous serez surpris par les délicieux et nombreux plats végétariens que vous pourrez confectionner.

La mer menacée

La revue " Nature et Progrès " de septembre et octobre 1994, tire la sonnette d'alarme sur les dangers qui pèsent sur l'équilibre des écosystèmes marins. " La pêche industrielle excessive, mal gérée, met en danger les écosystèmes marins et l'approvisionnement en protéines, de toute une frange de l'humanité ". Et pour cause, entre 1950 et 1989, (année record), les prélèvements mondiaux de poissons sont passés de 25 à 86 millions de tonnes. Pour lutter contre cette désertification de nos mers, plusieurs mesures urgentes sont proposées par d'éminents instituts de recherche maritime. Parmi ces mesures, l'interdiction de la pêche minotière qui consiste à capturer des petits poissons pour les transformer en farine pour l'alimentation des poulets et des porcs.

L'élevage intensif, s'il a certes le mérite de produire de la viande à bas prix pour les pays industrialisés, a aussi celui d'affamer des peuples dont la principale ressource alimentaire est le poisson !



Les viandes dangereuses

Dans son numéro de septembre, le magazine " Que choisir " titre en première page " Alerte à la viande contaminée : ne mangez plus de cervelles et d'abats de mouton ! " " Que Choisir " souhaite que soit interdite la commercialisation de ces parties de l'animal pour prévenir les risques de transmission à l'homme de la " tremblante du mouton ".

Cette maladie est une encéphalopathie spongiforme qui s'apparente chez l'homme à la maladie de Creutzfeld-Jakob.

Or, certains chercheurs craignent que la tremblante du mouton puisse évoluer d'une espèce vers l'autre. Ainsi, certains supposent que la " maladie de la vache folle " serait apparue pour la première fois chez des bovins qui ont consommé de la farine de carcasses de moutons contaminés. En tout cas, pour le moment, aucun chercheur n'a pu prouver que cette hypothèse n'a pas lieu d'être. Les risques de transmission à l'homme de la " maladie de la vache folle " et de la " tremblante du mouton " ne sont également toujours pas écartés.

Si vous consommez de la viande et que vous souhaitez préserver votre santé, mieux vaut donc prendre note du conseil de " Que choisir " : pas de cervelles ni d'abats de mouton.

BREVES



3 000 dindes dans ce lieu concentrationnaire

Agriculture intensive : le prix à payer

Pour la seule région de la Bretagne, 331 millions de Francs vont être dépensés en 5 ans pour lutter contre la pollution due aux cultures et aux élevages intensifs. Il y a peu de chance pour que la note soit moins salée pour les contribuables les prochaines années. A moins que le bon sens l'emporte et que l'élevage en plein air prenne enfin le dessus !

Porcs à l'agonie

A Stuttgart, des policiers allemands intrigués par des filets de sang qui s'échappaient d'un camion espagnol, ont découvert un affreux spectacle : 128 porcs couverts de sang et d'excréments qui avaient été transportés entassés, pendant 2 jours, sans être nourris ni abreuvés. Quatre porcs étaient déjà morts étouffés, les autres ont dû être abattus.

Un drame qui se reproduira sans aucun doute, à moins que notre Ministre de l'Agriculture se décide enfin à mettre un terme aux transports d'animaux sur de longues distances.

Une erreur s'est glissée dans notre précédent bulletin. Nous avons indiqué que la Suisse a interdit l'importation du foie gras. En fait, la Suisse a bien interdit la production de ce mets barbare, mais hélas pas encore son importation.

TRANSPORT



Transport des animaux : la PMAF dénonce les faits, le gouvernement nie !

Ces derniers mois ont marqué une véritable prise de conscience de l'opinion publique en France des souffrances des animaux transportés sur de longues distances. Le regain d'intérêt des journalistes pour notre combat résulte sans aucun doute d'une mobilisation sans précédent des membres britanniques de la PMAF qui ont siégé jours et nuits dans les ports et aéroports qui continuent les exportations d'animaux vivants depuis le Royaume-Uni.

La protection des animaux lors de leur transport a également été à plusieurs reprises à l'ordre du jour du Conseil Européen des Ministres de l'Agriculture ces dernières semaines, ce qui a contribué à en faire une question d'actualité.

Nous avons donc dû redoubler d'énergie pour répondre à un afflux de journalistes, tous soucieux de s'enquérir de l'avis de la PMAF. Des journalistes français bien entendu, mais aussi étrangers dans bien des cas. Ainsi, presque tous les grands quotidiens britanniques nous ont interviewés, de même que la BBC Radio et la BBC TV, la télévision allemande et un quotidien national danois.



La PMAF devant le ministère de l'agriculture

La PMAF a également participé à un débat sur le transport des animaux sur France 3 Sud, avec le Président de la Fédération des Commerçants en Bestiaux.

De même, de nombreux extraits de notre vidéo " Pour quelques centimes de plus ", qui révèlent les cruelles conditions de transport des animaux de ferme en France et en Europe, ont été de nouveau montrés par plusieurs chaînes de télévision à des heures de grande écoute, à savoir, au journal télévisé de TF1, France 2 et à celui de M6. Des extraits de cette vidéo ont également

été diffusés sur Canal+, dans " le jardin des bêtes " sur France 3, ainsi que dans les émissions " 30 Millions d'Amis " et " Sans Aucun Doute " sur TF1.

La revue " Ciné-télé revue " a également publié sur 3 pages des photos de notre vidéo et nous avons découvert avec plaisir de nombreux courriers de téléspectateurs indignés dans la presse télé. Notre film a indigné des millions de téléspectateurs et a suscité une véritable polémique.

Plusieurs organisations agricoles, et le Ministère de l'Agriculture ont tenté vainement de discréditer notre action en clamant que nos images n'ont été tournées ni en France, ni en Europe et sont d'anciennes images. Le Ministre de l'Agriculture n'a pas hésité à affirmer de telles contre vérités au journal télévisé de 13 heures sur TF1.

Le soir même, Ghislain ZUCCOLO, coordinateur de la PMAF, est intervenu à son tour au journal télévisé de la chaîne pour confirmer, une fois de plus, que notre vidéo a bel et bien été tournée pour moitié en France en 1993, et pour le reste en Europe, en 1992 et 1993. Ghislain ZUCCOLO a précisé qu'à ce jour, personne n'avait été en mesure de prouver le contraire. Pourtant, nous avions, peu avant, informé Monsieur PUECH, de l'origine de nos images par le biais d'une lettre ouverte que nous lui avions envoyée et dont copie avait été adressée à tous les médias français. Mais cette lettre n'ayant visiblement pas été assez explicite, nous avons fait parvenir un second courrier au Ministre, en collaboration avec Brigitte Bardot, mais cette fois-ci par huissier, qui lui a directement posé la question : " Reconnaissez-vous, désormais, que les images du

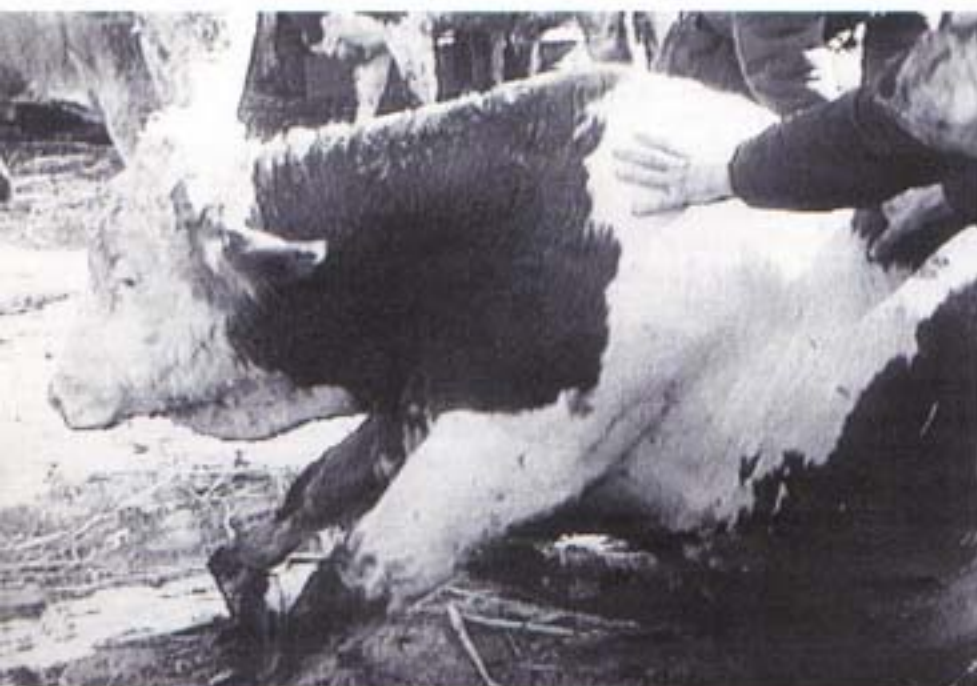


film que nous avons réalisé, ont été tournées en France et en Europe en 1993 ? "

Quelques jours plus tard, 12 organisations de l'industrie de la viande ont acheté en commun une page entière de publicité dans plusieurs quotidiens nationaux pour se déclarer prêts à se porter partie civile à l'encontre des auteurs de mauvais traitements que montre notre vidéo. Nous avons envoyé à ces organisations une description détaillée de la date et des lieux de tournage de chacune des scènes de notre film, mais à ce jour, aucune action ne semble avoir suivi. On peut donc se demander si ces déclarations publiques de bonnes intentions ne relèvent pas purement et simplement d'une action de relations publiques qui en restera là.



La PMAF s'est également rendue à Bruxelles à deux reprises, en février et en mars, pour manifester avec banderoles et pancartes devant le bâtiment où se réunissait le Conseil Européen des Ministres de l'Agriculture. Notre coordinateur, Ghislain ZUCCOLO, a participé à une conférence de presse, au cours de laquelle il a vivement dénoncé l'attitude de la France dans le dossier transport des animaux. Nous avons aussi manifesté à l'entrée du Salon de l'Agriculture à Paris, le jour où celui-ci a été inauguré par le Ministre Jean PUECH. Enfin, durant 15 jours, du 13 au 28 mars, des bénévoles de la PMAF



se sont relayés chaque jour, à l'entrée de la rue de Varenne où se trouve le Ministère de l'Agriculture, pour distribuer des tracts, faire signer des pétitions et arborer des banderoles interpellant le Ministre :

" Monsieur PUECH, pas de compromis, votez 8 heures ! "

La PMAF a aussi participé à deux manifestations à Dieppe et à Cherbourg contre les exportations d'animaux vivants depuis le Royaume-Uni.

Toutes ces actions et l'énergie importante que nous avons déployée ces derniers mois n'ont hélas pas permis d'infléchir la position du gouvernement français ; celui-ci demeure toujours opposé à une limitation de la durée des transports d'animaux destinés à l'abattage à 8 heures. Le Conseil Européen des Ministres de l'Agriculture n'a toujours pas réussi à adopter une législation qui irait dans ce sens du fait de la mauvaise volonté de la France et des pays du sud de l'Europe. Mais la victoire est sans doute proche. La PMAF a réussi à sensibiliser des millions de français à notre combat. Nous avons gagné leur soutien. Le gouvernement ne pourra pas indéfiniment ignorer que l'opinion publique souhaite que soit trouvée une solution efficace pour mettre un terme aux souffrances des animaux lors de leur transport.

Agissons : Vous pouvez nous demander notre pétition pour la limitation des transports d'animaux vivants à 8 heures. Notre vidéo, " Pour quelques centimes de plus ", est vendue au prix de 100F. Peut-être pourriez-vous la commander et la montrer à vos voisins, votre famille, vos amis ou la prêter à différents groupes écologiques ou associations de défense des animaux de votre région.

Vous pouvez également écrire au nouveau Ministre de l'Agriculture, Monsieur Philippe Vasseur, pour lui faire savoir que vous souhaitez qu'il soutienne le principe d'une limitation de la durée des transports d'animaux destinés à l'abattage à 8 heures. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : Ministère de l'Agriculture 78, rue de Varenne 75700 PARIS.

Tour européen contre l'élevage en batterie des poules pondeuses



Halte aux cages en batterie ! Tel est le message que nous avons porté ces derniers mois à travers l'Europe et en 1993 au Royaume-Uni. La même année, Hetty a parcouru l'Irlande, puis s'est rendue en Espagne. En septembre 1994, elle a visité 3 villes en Belgique, 8 villes en Allemagne et Luxembourg-ville, où elle a reçu la visite du Ministre Luxembourgeois de l'Agriculture.

Le 26 septembre dernier, Hetty est enfin arrivée à Paris, dans le quartier des Halles. Notre tour s'est ensuite rendu à Orléans, Le Mans, Lille, Thionville, Strasbourg, Saint-Etienne, Marseille, Nice, puis s'est poursuivi en Italie.

Nous avons rencontré les habitants de chacune de ces villes pour leur faire prendre conscience des souffrances des poules pondeuses élevées en batterie et leur demander de n'acheter que les oeufs qui portent la mention "Oeufs de poules élevées sur parcours libre" ou "en plein air". Nous avons également recueilli plus de 4 000 nouvelles signatures pour notre pétition.

Au cours de ce tour, nous avons aussi rencontré de très nombreux médias qui nous ont aidés à diffuser nos messages, à savoir : Radio France Orléans, La Nouvelle République du Centre Ouest, La République du Centre, France 3 le Mans, Radio Alpa, Radio Maxi, Radio Alpes Mancelles, Chérie FM, Ouest France, Le Maine Libre, France 3 Lille, M6 Lille, Radio Voix

de l'Info, Radio France Nord, La Voix du Nord, Nord Eclair, France 3 Nice, Radio Douce France et Nice Matin.

Notre tour a également été présenté sur France Inter, dans "Minute" et Hetty a été l'invitée de l'émission "Le jardin des bêtes" sur France 3.

Partout, nous avons eu un formidable accueil. Les réactions du public et les encouragements que nous avons reçus démontrent que sans aucun doute, tôt ou tard, l'élevage en batterie n'existera plus.

Nous tenons à remercier Madame Françoise HOSTALIER, député du Nord, qui nous a rencontrés à Lille, ainsi que Monsieur Pierre HELLIER, député de la Sarthe et Monsieur Charles EHRMANN, député des Alpes Maritimes, qui n'ont pas pu nous rejoindre, mais qui nous ont assurés de leur soutien.

Nous remercions également tous les bénévoles qui nous ont rejoints dans les villes où nous nous sommes arrêtés.

Nous tenons également à tous vous remercier pour votre généreux sou-

tien financier et sans qui l'organisation de ce tour n'aurait pas été possible.

Agissons : Continuer à faire signer notre pétition contre l'élevage en batterie des poules pondeuses. Envoyez la carte postale jointe à ce



bulletin au Ministre de l'Agriculture ; nous pouvons vous en faire parvenir d'autres si vous le souhaitez. Ecrivez à votre député et dites lui que vous soutenez la campagne de la PMAF contre l'élevage en batterie des poules pondeuses.

Commandez notre vidéo, "Souffrances cachées", vendue au prix de 100 francs, qui révèle les conditions de vie des volailles dans les élevages intensifs.

Au restaurant, dans les pâtisseries, etc, demandez si les oeufs utilisés proviennent de poules élevées sur parcours libre.



Hetty
la poule
rencontre
les marseillais

Pourquoi un tour européen contre l'élevage en batterie ?

Il existe une directive européenne pour la protection des poules pondeuses.

Cette directive précise que chaque poule élevée en cage doit disposer au minimum d'une surface de 450 cm², c'est à dire, même pas l'équivalent d'une feuille de papier A4.

Dans les mois qui viennent, la Commission de Bruxelles devrait proposer au Conseil de Ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne des amendements à cette directive. Nous souhaitons saisir cette opportunité pour obtenir la fin des cages en batterie que nous considérons cruelles.

Nous avons organisé cette tournée pour alerter les médias et l'opinion publique, partout en Europe, sur les souffrances des poules élevées en batterie. Nous souhaitons ainsi faire pression sur les quinze Ministres de l'Agriculture pour qu'ils décident l'interdiction des cages en batterie.

Notre objectif était également d'aider les consommateurs à distinguer les oeufs de poules élevées en liber-



té de ceux de poules élevées de façon intensive. En effet, une directive européenne précise que les oeufs provenant de poules élevées en liberté peuvent porter la mention "oeufs de poules élevées sur parcours libre" ou "oeufs de poules élevées en plein air". Si l'emballage des oeufs ne porte pas cette mention, ils proviennent dans bien des cas d'élevages en batterie.

Nous avons également mis en garde les consommateurs sur les appellations telles que "oeufs de la

ferme "ou" oeufs frais " ou sur les dessins de scènes rurales qu'arbo- rent souvent les boîtes d'oeufs de poules élevées en batterie, qui ont pour objet de tromper les consommateurs sur l'origine des oeufs.



La Protection Mondiale des Animaux de Ferme demande que les oeufs de poules élevées en batterie soient obligatoirement vendus sous la mention "oeufs de poules élevées en cages". Une législation qui impose cette mention est récemment entrée en vigueur au Danemark.



1 Hetty à Orléans

2 Hetty rencontre Françoise HOSTALIER député du Nord, aujourd'hui secrétaire d'Etat aux affaires scolaires

3 Hetty dans le quartier des Halles à Paris

1

2

3



Elevage de veaux : la PMAF lance le débat

Le 11 janvier dernier, la PMAF a organisé une conférence de presse à la Maison des Polytechniciens à Paris pour présenter aux médias un nouveau film que nous avons tourné en France dans un élevage en batterie de veaux.

Nous avons filmé à l'aéroport de Rennes un chargement de veaux qui avait été transporté par avion depuis l'aéroport de Coventry au Royaume-Uni.

Depuis Rennes, les veaux ont été transportés pendant deux heures, par route, jusqu'à une ferme située à Cherance, près de Craon. Le plan de voyage donné par les exportateurs au Ministère britannique de l'Agriculture indiquait cette ferme comme étant la destination finale des veaux. En fait, le même jour, quelques heures plus tard, les veaux ont été rechargés dans un camion et ont voyagé de nouveau pendant 6 heures vers leur destination définitive, une ferme près d'Angoulême, dans le sud-ouest de la France.

Dans cette ferme, les veaux ont été placés dans des caisses d'une conception particulièrement cruelle. Notre film montre des caisses en bois ouvertes devant et derrière. Pour que les veaux ne s'échappent pas, une chaîne en fer placée autour de leur cou est reliée à une corde fixée au sol et au sommet de la caisse. Les veaux peuvent à peine bouger. Ils ont simplement la possibilité de faire un ou deux pas en avant ou en arrière.

Lorsqu'ils ont été placés dans leur

caisse, il était clair qu'ils étaient effrayés. Ils se débattaient vivement pour essayer de s'échapper. Les veaux que montre notre film ont été confinés dans ces boîtes étroites jusqu'à l'âge de 5 mois, puis ont été conduits à l'abattoir.

Magazine, TF1, M6, la chaîne câblée LCI, le grand journal britannique The Guardian, la Circulaire de l'Elevage et Agra News.

Peter STEVENSON a été interviewé par M6. Ghislain ZUCCOLO, le



Peter STEVENSON (à droite) et Ghislain ZUCCOLO (à gauche) lors de la conférence de presse

Peter STEVENSON, le directeur politique et juridique de Compassion In World Farming (CIWF), la branche britannique de la PMAF, a également participé à cette conférence de presse. Il a expliqué qu'en 1990, la CIWF a obtenu l'interdiction de l'élevage en batterie des veaux au Royaume-Uni, mais hélas, chaque année le Royaume-Uni exporte 500 000 veaux, dont 220 000 vers la France où la plupart sont engraisés dans des systèmes intensifs. Peter a expliqué que la mobilisation des membres de la CIWF dans différents ports et aéroports d'Angleterre résultait, notamment, du refus de ces cruelles conditions d'élevage sur le continent.

Notre Conférence de Presse a rencontré un vif succès. D'excellents articles ont été publiés dans France-Soir, le Figaro, Minute et l'Agence France Presse a diffusé une dépêche.

Ont participé également à notre conférence, l'agence Reuter TV, la revue 30 Millions d'Amis, Animaux-

coordinateur de la PMAF, par France 3. Ghislain ZUCCOLO a également participé à un débat lors de l'émission "Çà se discute" animé par Jean-Luc DELARUE sur France 2, où il a été confronté à un représentant de la Fédération Nationale Bovine. Notre vidéo a été diffusée dans son intégralité lors de cette émission et a révolté des millions de téléspectateurs.

Ghislain ZUCCOLO a également donné le point de vue de la PMAF concernant l'élevage en batterie de veaux lors d'un débat télévisé animé sur la BBC Ecosse.

En France, 90% des 2 300 000 veaux de boucherie sont élevés en batterie. La PMAF va concentrer tous ses efforts, dans les prochaines semaines, sur une campagne pour obtenir l'interdiction de cette forme d'élevage. Il existe une directive européenne qui régit les conditions d'élevage des veaux. Cette directive doit être réexaminée avant la fin de cette année par le Conseil Européen des Ministres de l'Agriculture. Plusieurs pays et la

Commission Européenne ont déjà exprimé leur souhait de voir interdire l'élevage en batterie des veaux. Mais la France pèsera lourd dans ce débat. Jusqu'à présent, elle s'était toujours opposée à une telle interdiction. Seule une mobilisation massive de l'opinion publique dans notre pays peut nous laisser espérer que notre Ministre de l'Agriculture soutiendra une telle mesure.



Des représentants de la PMAF manifestent à Dieppe contre l'exportation de veaux depuis le Royaume-Uni

Photo LEKKER DIER

Agissons : Nous tenons à votre disposition des pétitions et des tracts contre l'élevage en batterie des veaux. Vous pouvez nous en demander. N'achetez pas de viande de veaux élevés en batterie. Demandez à votre entourage d'en faire de même. Si vos amis tiennent absolument à continuer à manger du veau, demandez - leur d'exiger de la viande de veaux élevés sous leur mère. Leur viande est rosée, presque rouge. Ecrivez à votre député à l'Assemblée Nationale et dites lui que vous croyez que l'élevage en batterie des veaux devrait être interdit au sein de l'Union Européenne. Demandez lui de discuter de cette question avec le Ministre de l'Agriculture. Aidez la PMAF à poursuivre sa campagne en nous adressant une donation.



Les bovins privés d'herbe

Une société envisage d'importer et de commercialiser en France un nouvel ustensile qui jouerait le rôle des fibres longues dans le rumen des bovins.

Cet ustensile préviendrait l'apparition de certaines maladies qui se sont développées ces dernières années chez les bovins du fait du régime alimentaire artificiel auquel ils sont généralement soumis.

En effet, afin d'accroître la production des vaches laitières et la vitesse de croissance des bovins engraisés, les éleveurs ne les nourrissent pas avec des fourrages grossiers (aliments que consomment naturellement les bovins), mais avec des fientes de poulets, du soja et des céréales qui sont des aliments plus énergétiques.

Ces aliments contribuent à l'apparition d'ulcères, de parakératoses du rumen, d'abcès sur le foie et d'acidoses lactiques.

Une des raisons de ces troubles, très douloureux, est la présence insuffisante de fibres longues dans l'alimentation. La société en question propose de les résoudre en partie grâce à son appareil qui agrandit la taille du rumen.

Nous déplorons vivement que cette société souhaite introduire un tel appareil en France. Celui-ci permettrait aux fermiers de continuer à nourrir leurs bovins avec une alimentation qui n'est pas naturelle. La PMAF considère que les animaux ne devraient être nourris qu'avec un régime alimentaire approprié à leur espèce. Cet appareil inciterait les éleveurs à distribuer encore davantage d'aliments concentrés et moins de fourrages grossiers.

De plus, cette alimentation n'apporte aux bovins aucun plaisir de saliver ou de ruminer. Or, ces animaux ne passent-ils pas des heures à manger et à ruminer ?

La PMAF est intervenue auprès de Jean PUECH, Ministre de l'Agriculture, pour lui demander de s'opposer à la commercialisation de ce nouvel appareil.



Photo JL ZIEGLER

Ces animaux sont piégés en cas d'incendies ou d'inondations



Les animaux également victimes des inondations

En janvier dernier, une quantité d'eau exceptionnelle est tombée sur la Bretagne. De nombreuses fermes ont été inondées et malheureusement, des animaux ont péri lors de ces inondations. La PMAF a diffusé un communiqué de presse qui a été publié par le Figaro, Charlie Hebdo et l'Agence France Presse. Voici notre communiqué :

" La Protection Mondiale des Animaux de Ferme s'inquiète des graves conséquences que peuvent avoir en Bretagne les intempéries actuelles dans les élevages intensifs. Des milliers d'animaux, emprisonnés dans leur cage, pourraient être victimes des inondations et mourir noyés.

La Bretagne regroupe 60% des porcs, 30% des poules pondeuses et 45% des poulets de chair élevés dans notre pays. Dans cette région, la plupart des animaux sont élevés dans d'immenses élevages intensifs où il serait pratiquement impossible de leur porter secours rapidement.

Les poulets de chair et les poules pondeuses sont élevés dans des hangars qui peuvent contenir 10 000 volailles ou davantage. Des dizaines de milliers de truies en gestation et les truies qui ont mis bas, sont élevées dans des cages individuelles dans lesquelles elles peuvent à peine se mouvoir.

Déjà, cet été, la Bretagne a souffert des intempéries : 1 million de volailles mortes par semaine du fait des conditions d'élevage industriel et de la canicule.

Pour les animaux élevés en batterie, l'agonie continue. 15 000 poulets menacés par les inondations ont été gazés dans un élevage.

La Protection Mondiale des Animaux de Ferme appelle à nouveau les consommateurs à boycotter la viande issue d'élevages intensifs, source de souffrances pour des centaines de milliers d'animaux en France. "

Merci

à la *Fondation Assistance Aux Animaux*

La Fondation Assistance Aux Animaux a offert à la PMAF 20 000 Francs. Nous remercions très chaleureusement son Conseil d'Administration et sa présidente Madame ALEXANDRI, pour la confiance qu'ils nous témoignent. Cette somme sera intégralement utilisée pour la poursuite de nos différentes campagnes.

à Monsieur Charles NOTIN

Monsieur Charles NOTIN a offert à la PMAF une importante donation pour réaliser une nouvelle vidéo sur les conditions d'élevage et de transport des animaux de ferme en France. Nous allons nous atteler, dès que possible, au tournage de nouvelles images dans les élevages intensifs et partout où transitent les animaux destinés à l'abattage. Toutefois, la réalisation d'une vidéo est très chère. Trouver de nouvelles images implique de nombreux déplacements et une enquête de longue haleine. Le coût de la location de caméras et d'un studio, pour la réalisation d'un film, est également très élevé. Nous avons donc, hélas, besoin de quelques donations supplémentaires pour que notre projet de nouveau film puisse aboutir. Si quelques-uns d'entre vous pouvaient nous aider sur ce projet précis, nous leur en serions extrêmement reconnaissants.

à Madame Paule DROUULT

Nous avons appris, avec une très grande peine, le décès de Paule DROUULT survenu le 7 juin. Notre amie Paule, de part son métier de journaliste, a apporté un grand soutien à la PMAF, depuis sa création. Un grand nombre de nos membres nous ont connus en lisant ses articles. Elle défendait les animaux de ferme avec beaucoup de courage et de conviction. Les animaux perdent en elle une grande avocate. Ton immense générosité, Paule, demeurera un exemple pour nous tous.

**Pour nous aider dans notre action
Retournez ce coupon
à la Protection Mondiale
des Animaux de Ferme :
4, rue Maurice Barrès
57000 METZ
Tel : 87.36.46.05**

Oui, je veux vous aider dans votre campagne pour les animaux de ferme.

Je vous adresse 80F (50F pour les étudiants, les chômeurs, les retraités) pour être membre de la Protection Mondiale des Animaux de Ferme.

N° d'adhérent (s'il s'agit d'un renouvellement) : _____

Je m'abonne au bulletin 20F

Je joins une donation de 100F 250F 500F
ou ce montant _____ Je désire un reçu

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

NOUVELLE ADRESSE

PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME
4, rue Maurice Barrès 57000 METZ
Tel: 87 36 46 05 Fax: 87 36 47 82

